



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 12 juillet 2017

Délibération N°2017/ 076

Date de convocation : 29 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix- sept, le 12 juillet à vingt deux heures quinze, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle du Val de Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Étaient présents (63 titulaires – 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Jacques OLIVIER

Pierre Henri DUDANT

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Didier BONIFACE

Denis COLLIN

Bernard POULAIN

Martine THUILLEZ

Odile SAUTIERE (S)

Bernard PLET

Jean-Louis CAUDRELIER

Bruno MANNEL

Serge SIMEON

Marc PLATEAU

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Jean Pierre RICHEZ

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Denise LESAGE

Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Thierry WALEMME (S)

Alban BAJODEK

Frédéric BRICOUT

Régine DHOLLANDE

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Gilles PELLETIER

Patrice BONIFACE

Karine ELOIR

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Pascal LEVEQUE

Laurence RIBES

Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal MAILLY

Jean Félix MACAREZ

Virginie LE BERRIGAUD

Christian PAYEN

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Agnès BERANGER

Guy BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Alain RIQUET

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Annie DORLOT

Isabelle PIERRARD

Janine TOURAINNE

Pascal COQUELLE

Francis GOURAUD

Augustine NOIRMAIN

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Membres absents (1) : Marc DUFRENNE

Membres ayant donné procuration (8) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE ; Jean Pierre THIEULEUX à Jacques OLIVIER ; Jean Claude GERARD à Patrice BONIFACE ; Charles BLANGIS à Serge SIMEON ; Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART ; Laurent COULON à Annie DORLOT ; Anne-Sophie MERY-DUEZ à Alban BAJODEK ; Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME

est élu secrétaire de séance Pascal LEVEQUE.



Dissolution de la Régie de recette ENI Le Cateau

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents

Vu la délibération 2016-075 portant institution d'une régie de recette auprès de l'espace nautique intercommunal de Le Cateau pour encaisser les produits liés à l'activité de la piscine.

Vu la délibération 2017/019 Attribuant la concession de service pour la gestion des 2 centres aquatiques intercommunaux.

Considérant qu'à compter du 09 juillet 2017, la société S-PASS est compétente en lieu et place de la Communauté de Communes du Caudrésis Catésis dans la gestion de l'Espace Nautique du Cateau Cambrésis

Vu l'avis conforme du comptable public en date du 12 juillet 2017

Il est proposé

Article 1 : La dissolution de la régie de recette ENI de Le Cateau au 1^{er} septembre 2017

Article 2 : il est mis fin aux fonctions de régisseur et régisseur suppléant

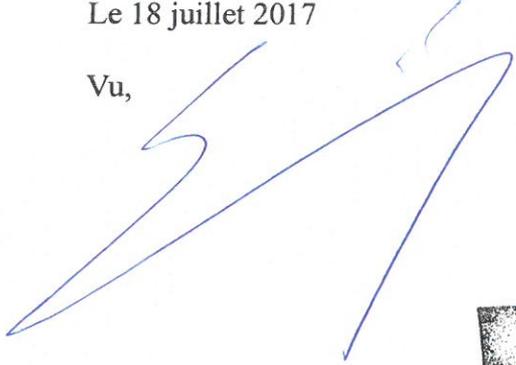
Article 3 : Le Président et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 juillet 2017 et de la publication
Le 18 juillet 2017

Pour expédition conforme
Caudry, le 18 juillet 2017

Vu,

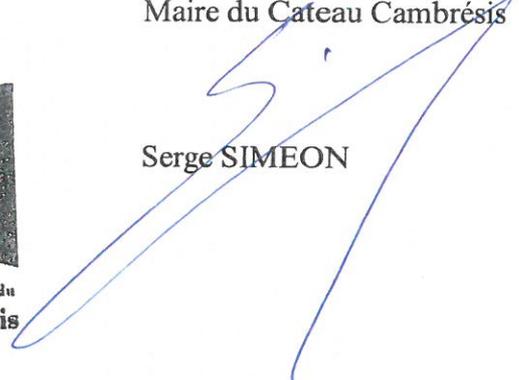


Le Président,
Conseiller Régional
Maire du Cateau Cambrésis



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Serge SIMEON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

